



## Résident, titre gratuit sur maison secondaire (résident étranger)

-----  
Par jjoel

Bonjour,

Je suis français mais résident fiscal au Portugal depuis +3 ans à présent.

Je n'ai aucun bien immobilier en France et je loue un appartement au Portugal où je vis la grande majorité de l'année.

En l'état, j'aimerais savoir s'il m'est possible d'acheter une maison en France comme point de chute pour mes vacances lors de mes venues et que cette maison puisse être habitée en permanence, à titre gratuit par mes parents.

Est-ce possible sans poser problème avec ma résidence fiscale portugaise et le fait de loger à titre gratuit mes parents dans ce contexte ? Des points d'attention et conseils ?

Avec mes remerciements !

Cordialement,

-----  
Par ESP

Bonjour et bienvenue

Rien ne vous interdit de réaliser ce projet, même en résidant au Portugal.

Si vos parents ne disposent pas de quoi vous aider en achetant l'usufruit (nue-propriété pour vous), vous pouvez mettre cette maison à leur disposition sous forme d'un prêt à usage ou par une donation temporaire de l'usufruit.

-----  
Par jjoel

Merci beaucoup pour votre retour !